

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 5 juin 2020.

Points saillants de la semaine : Le point sur la COVID-19

- À cette étape-ci, il y a quelque 6,4 millions de cas de COVID-19 dans le monde, ce qui représente une augmentation de 30 % dans les deux dernières semaines.
- Aux États-Unis, il y a eu une augmentation de 20 % des cas dans les deux dernières semaines, et le taux de mortalité se situe à 5,7 %.
- Au Canada, il y a eu une augmentation de 17 % des cas dans les deux dernières semaines, avec un taux de mortalité de 8 % attribuable en grande partie aux éclosions dans les établissements de santé, les centres de soins de longue durée, les usines de transformation des aliments, etc.
- Les « [régions particulièrement touchées](#) » demeurent le Québec et l'Ontario, la première province comptant 63 % de tous les décès au Canada et la seconde, 31 %.
- Il continue à y avoir plus de 300 nouveaux cas de COVID-19 par jour en Ontario, ce qui a amené le premier ministre de la province à prolonger l'état d'urgence jusqu'à la fin de juin. Cette augmentation est vue comme une résurgence et non pas une deuxième vague.
- Le gouvernement du Canada anticipe une deuxième vague, probablement à l'automne, et fait des provisions d'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- À l'horizon, il n'y a pas encore de nouveaux médicaments, de tests de pointe ni de vaccin pour lutter contre le virus.
- La profession dentaire doit continuer à faire preuve de vigilance en ce qui concerne le dépistage de la COVID-19 chez ses patients avant leur rendez-vous et au moment où ils se présentent au cabinet.
- La réponse de l'Agence de la santé publique du Canada à la pandémie semble maintenant passer du mode de gestion de crise au mode de gestion de longue haleine.

Rappels!

1. **Port du masque non médical** : L'administratrice en chef de la santé publique du Canada recommande à la population de porter un masque non médical dans les situations où il est difficile de maintenir une distance spatiale de deux mètres et recommande aussi que les patients portent un masque chez le dentiste.
 2. **Suivi des cas dans les lieux communs** : Les cas de transmission dans des lieux communs, tels qu'une cafétéria ou une salle de toilette, demeurent préoccupants. Il est important de ne pas baisser la garde. Il faut continuer à prendre toutes les précautions nécessaires, y compris désinfecter les surfaces des aires communes comme les comptoirs, les poignées de porte, les robinets, les lavabos et les toilettes, et respecter la distance entre deux personnes pour éviter que le virus ne se transmette.
-

Mise à jour : Couverture Éclosion pandémique de l'assurance Trois-en-un^{MC}

Ci-dessous figure un portrait des demandes d'indemnisation pour la pandémie qu'AVIVA a reçues et réglées :

- 7 129 demandes ont été reçues
- 2 838 demandes sont encore en cours de traitement
- 4 653 demandes ont reçu une indemnisation complète ou partielle
- 4 233 demandes ont été réglées

Le CDSPI a communiqué avec quelque 230 dentistes qui sont assurés pour la pandémie, mais qui n'ont pas encore soumis de demande d'indemnisation. Selon les données actuelles, si tout se déroule comme prévu, toutes les demandes seront réglées d'ici un mois. L'ADC fera le point dès qu'il y aura du nouveau. Pour les dernières informations, reportez à la [Foire aux questions du site du CDSPI](#), qui a été mis à jour le 1^{er} juin 2020.

Mise à jour : Document d'orientation national sur les indications de dépistage de la COVID-19 en laboratoire

Cette semaine, durant une réunion avec l'Agence de la santé publique du Canada, la Dre Teresa Tam, administratrice en chef de la santé publique du Canada, a passé en revue les changements apportés au [Document d'orientation national sur les indications de dépistage de la COVID-19 en laboratoire](#). Les nouveautés qui ont motivé la révision de ce document comprennent :

- des ressources de laboratoire étendues;
- la transmission virale à partir de personnes asymptomatiques ou en phase présymptomatique;
- les éclosions dans les lieux d'habitation et de travail collectifs;
- les nouvelles modalités de dépistage (dépistage moléculaire aux points de service et tests sérologiques).

Le document d'orientation souligne la nécessité d'inclure des considérations épidémiologiques dans l'interprétation des résultats de tests parce qu'elles peuvent avoir un effet sur la probabilité de faux résultats positifs ou négatifs.

Mise à jour : Codes du Guide du système de codification standard et du répertoire des services pour la fourniture d'ÉPI

À la suite de consultations avec les associations provinciales qui utilisent le *Guide du système de codification standard et du répertoire des services* comme barème, l'ADC a approuvé l'ajout de deux nouveaux codes pour l'utilisation élargie d'ÉPI durant une pandémie. Un code sert à l'ÉPI requis pour les interventions ne générant pas d'aérosols et le second pour l'ÉPI requis pour les interventions générant des aérosols. Les compagnies d'assurance ont fait savoir que les frais imputés à ces codes sont les plus susceptibles d'être remboursés.

Ces codes ne doivent pas être employés pour le temps nécessaire pour mettre et retirer cet équipement ni pour toute période d'attente supplémentaire entre deux traitements dans une salle. Les associations dentaires membres de l'ADC ont été avisées qu'elles peuvent ajouter ces codes dès maintenant à leur barème.

Décisions entourant les demandes d'indemnisation : Les demandes qui comprennent ces codes peuvent être transmises par CDAnet aux assureurs, qui pourront rendre une décision dès qu'ils auront adapté leurs systèmes. Toutefois, pour l'instant, il n'est pas certain que les promoteurs des régimes d'assurance accepteront de couvrir les frais imputés à ces nouveaux codes de service. La décision dépendra de chaque régime d'assurance et sera prise en collaboration avec les promoteurs.

À venir : L'ADC sait que le temps nécessaire pour assurer les traitements dentaires s'est allongé en raison des protocoles provinciaux de reprise des activités. Des discussions avec l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes sont en cours. Il sera question du temps nécessaire que les dentistes doivent investir dans le nouveau matériel et des autres coûts connexes pour les dentistes. L'ADC fera part le point dès qu'il y aura du nouveau.

Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail sur la reprise des activités, qui compte un représentant de chacune des associations dentaires provinciales membres de l'ADC, se réunit toutes les semaines pour :

1. faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
2. élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'ÉPI;
3. définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

Mise à jour : Version 2 du Manuel pour la reprise des activités dans les cabinets dentaires

La première version du manuel en français est maintenant prête, ainsi que la deuxième version du manuel en anglais. Les associations dentaires provinciales membres de l'ADC ont reçu une version du manuel anglais avec le « suivi des modifications » et la version au propre.

Rappel : Le groupe de travail continue de passer en revue sa liste de résultats à livrer et à établir des priorités. Toute attente particulière ou demande spéciale peut être adressée au groupe de travail par l'entremise des représentants des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.

Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19.

CDA Oasis produit une série d'entrevues vidéo avec des membres du conseil d'administration de l'ADC, de l'équipe de réaction à la COVID-19 de l'ADC ainsi que d'autres experts pertinents. La vidéo suivante [en anglais] a été publiée cette semaine :

- [La naloxone, huitième médicament d'une trousse d'urgence en médecine dentaire?](#)
Même si les surdoses ne font pas tellement les manchettes, il continue à y avoir un nombre important de décès par surdose d'opioïdes, obtenus de manière légale ou illégale. Le Dr Mark Donaldson parle de la naloxone, un antagoniste des opioïdes, et explique pourquoi les dentistes devraient envisager de l'inclure dans leur trousse de médicaments d'urgence. (2 juin)

Le bulletin de CDA Oasis de cette semaine a compilé « [des nouvelles de valeur](#) » liées à la COVID-19.

Rappel : Le numéro 3 de *L'essentiel de l'ADC* est [en ligne](#).

Santé mentale et bien-être

La pandémie de COVID-19 pèse lourdement sur les personnes et les familles des quatre coins du Canada. Pour cette raison, il est plus important que jamais de veiller à sa santé mentale et à son bien-être général.

De nombreux facteurs du quotidien agissent sur la santé mentale, tels que le stress de trouver un équilibre entre le travail, la santé et les relations avec les autres. L'[Association canadienne pour la santé mentale](#) offre une série de ressources pour vous aider à veiller sur votre santé mentale et votre santé, dont :

- [Les troubles anxieux](#)
- [Prendre soin de soi en tant qu'aidant naturel](#)
- [Les enfants, les adolescents et l'anxiété](#)
- [Les enfants, les jeunes et la dépression](#)
- [Troubles concomitants de santé mentale et de consommation de substances](#)
- [Composer avec le sentiment de solitude](#)
- [La dépression et le trouble bipolaire](#)
- [Les troubles de l'alimentation](#)
- [Être en colère](#)
- [Obtenir de l'aide](#)

[Espace mieux-être Canada](#) met également les Canadiens en contact avec des pairs aidants, des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres professionnels pour des séances de clavardage ou des appels téléphoniques confidentiels. L'organisme peut faciliter la recherche d'informations dignes de confiance et d'aide pour résoudre des troubles de santé mentale et de toxicomanie.



Ce service offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide, appelez le centre d'assistance de l'ADC au **1-866-232-0385, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h, heure avancée de l'Est.**



Dernières nouvelles des initiatives de défense des intérêts de la profession

Nouveau! Le gouvernement fédéral offre 14 milliards de dollars aux provinces pour favoriser la reprise des activités en toute sécurité.

Le gouvernement fédéral offrira aujourd'hui de verser l'importante somme de 14 milliards de dollars aux provinces pour que la relance de l'économie se fasse de façon sécuritaire. L'offre anticipée de ces transferts serait subordonnée à la condition que les provinces dépensent les fonds dans des domaines permettant de relever des défis liés à la COVID-19 et de contribuer à prévenir une deuxième vague du virus.

Le gouvernement fédéral souhaite que les provinces ciblent notamment les domaines qui touchent au système de santé, ainsi qu'à l'ÉPI, aux tests, au suivi des contacts et peut-être aussi aux établissements de soins de longue durée. Les négociations avec les provinces sur la mise en œuvre de cette entente débiteront incessamment.

Lors de son point de presse quotidien, le premier ministre Trudeau a aussi souligné qu'une partie de ces fonds pourraient permettre aux provinces de fournir 10 jours de congé de maladie payés aux employés.

Nouveau! Le taux de chômage atteint un niveau record.

Le taux de chômage s'est établi à 13,7 % en mai 2020, soit le niveau le plus élevé enregistré par Statistique Canada, selon l'[Enquête mensuelle sur la population active, publiée aujourd'hui](#). Ce taux s'établissait à 5,6 % en février.

Le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre était de 34,8 % en mai, soit une légère amélioration par rapport aux 36,6 % d'avril. Ce chiffre englobe les chômeurs, les personnes inactives qui voulaient travailler, mais qui n'ont pas cherché d'emploi, et les personnes en emploi qui ont travaillé moins de la moitié de leurs heures habituelles.

Quelque 290 000 emplois se sont ajoutés à l'économie dans le dernier mois. Le taux de chômage a augmenté en raison de l'augmentation du nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Mise à jour : Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

L'ADC continue à faire part de ses préoccupations concernant l'administration de la SSUC au cabinet du ministre des Finances, notamment en ce qui concerne l'administration du programme, surtout par rapport à la manière dont l'Agence du revenu du Canada a formulé les accords de partage des coûts et les ententes de partenariat. L'ADC travaille toujours en collaboration avec d'autres groupes dans ce dossier et fera le point dès qu'il y aura du nouveau.

Rappel! L'ADC est invitée à se présenter devant le Comité permanent de la santé.

L'ADC a été invitée à s'adresser au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes dans la foulée de l'évaluation qu'il continue de mener sur les incidences de la COVID-19. Le témoignage aura lieu le mercredi 10 juin 2020, à 16 h 30.

L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrecoûts de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-866-788-1212
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE
CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.